



Administration communale de Mettet

Programme stratégique transversal

Législature communale 2024-2030

Table des matières

PROGRAMME STRATEGIQUE TRANSVERSAL 2024-2030

[OS-01] Etre une commune où il fait bon vivre	
[OO-20] Maintenir une politique de mobilité et de sécurité dans les déplacements	9
[PRO-08] Élaborer un plan communal de mobilité	10
[PRO-09] Développer la semaine de la mobilité	11
[PRO-10] Mettre en place des espaces de covoiturage / Parking multimodal	12
[PRO-11] Aménager le trottoir et la piste cyclable à la rue du Lurot/Reine Elisabeth à Mettet (projet PIMACI/PIC)	13
[PRO-12] Poser un égouttage et effectuer la réfection de voirie à la rue des Hayettes à Biesme (projet PIMACI/PIC)	14
[PRO-13] Poser un égouttage et effectuer la réfection de voirie à la rue de la Gilette (projet PIMACI/PIC)	15
[PRO-14] Améliorer la voirie à la rue du Cimetière (projet PIMACI/PIC)	16
[PRO-15] Accueillir des véhicules électriques partagés sur la place Joseph Meunier	17
[PRO-16] Installer de bornes de recharge pour véhicules électrique sur les places des villages	18
[OO-03] Assurer une gestion optimale des infrastructures communales	19
[PRO-17] Construire et réhabiliter 3 salles communales : salles de Fornaux, Maison Saint-Gérard et Saint-Gérard	20
[PRO-18] Réhabiliter le site de l'ancienne scierie d'Ermeton-sur-Biert	21
[PRO-19] Procéder à la réfection globale et à l'extension de l'école de Saint-Gérard (projet de fond)	22
[PRO-20] Vendre l'Abbaye de Brogne	23
[PRO-21] Rédiger une stratégie immobilière pour le patrimoine global	24
[PRO-22] Rénover les chapelles : Bonne Espérance et à Devant-Les-Bois	25
[PRO-23] Procéder à la réfection des murs en pierre de la commune	26
[PRO-24] Mettre en place le projet de gestion du risque d'inondation - PGRI	27
[OO-04] Etablir une gestion des cimetières	28
[PRO-26] Adapter les cimetières aux nouveaux modes de sépultures	29
[PRO-25] Réaliser une gestion différenciée des cimetières	30
[PRO-27] Rédiger le plan d'aménagement des cimetières	31
[OO-21] Optimisation spatiale du territoire de la commune	32
[PRO-28] Réviser globalement le Schéma de Développement Communal	33-34
[OS-02] Etre une commune qui respecte l'humain	35
[OO-05] Développer l'accès à la culture et au tourisme	36
[PRO-29] Développer le suivi du projet Parc naturel de la Molinee - Aspect tourisme	37-38
[PRO-30] Maintenir et développer l'offre d'animations de la bibliothèque	39
[PRO-31] Aménager le site de l'ancienne gare de Mettet	40
[PRO-32] Aménager le terrain de foot de Mettet	41
[OO-06] Renforcer la participation citoyenne	42
[PRO-33] Maintenir et développer le Conseil Communal des Jeunes	43

[PRO-34] Créer et développer le Conseil Consultatif de la Personne Handicapée	44
[PRO-35] Maintenir et développer le Conseil Consultatif Communal des aînés	45
[OO-07] Favoriser l'accès à un épanouissement social, culturel et familial....	46
[PRO-36] Créer une crèche à Biesmerée.....	47
[PRO-37] Proposer un local supplémentaire pour les scouts de Biesme.....	48
[PRO-38] Maintenir et développer le Plan de Cohésion Sociale.....	49
[PRO-39] Maintenir et développer le Plan Habitat Permanent.....	50
[PRO-40] Maintenir la fête(faites) de la musique	51
[PRO-41] Maintenir et développer l'accueil des nouveaux habitants	52
[PRO-42] Maintenir et développer le programme CLE	53
[PRO-43] Maintenir et développer le plan de pilotage du service enseignement	54
[PRO-44] Maintenir et développer le Plan Quinquennal De la Lecture	55-56
[OO-08] Mettre en place une politique de logement adaptée à l'évolution de la société.....	57
[PRO-45] Rédiger et diffuser une politique urbanistique durable à l'attention des acteurs de la construction.	58
[PRO-89] Suivre la déclaration de politique communale du logement.....	59
[PRO-46] Collaborer avec une plateforme de rénovation pour les citoyens en permettant aux citoyens d'accéder à des primes.....	60
[OO-09] Maintenir la résidence "Le Temps des Cerises" à Mettet.....	61
[PRO-47] Acquérir et maintenir la résidence "Le temps des cerises" à Biesme.....	62
[OS-03] Etre une commune qui respecte l'environnement.....	63
[OO-10] Sensibiliser et faire participer les citoyens aux enjeux environnementaux	64
[PRO-49] Collaborer avec les contrats rivières pour améliorer l'état général de nos cours d'eau.....	65
[PRO-54] Créer une CER : communauté d'énergie renouvelable.....	66
[PRO-50] Diminuer la production de déchets au sein de l'administration communale.....	67
[PRO-52] Développer le projet "commune zéro déchet".....	68
[PRO-55] Former le personnel communal à l'utilisation rationnelle de l'énergie	69
[PRO-56] Installer des gestions techniques centralisées dans tous les bâtiments.....	70
[PRO-57] Lutter contre la prolifération des nuisibles	71
[PRO-53] Maintenir et développer la journée de l'arbre.....	72
[PRO-51] Réduire le risque d'inondation par la plantation de ligneux indigènes	73
[OO-11] Améliorer les performances énergétiques des bâtiments communaux.....	74
[PRO-58] Finaliser les certificats PEB des bâtiments communaux.....	75
[PRO-60] Procéder à la rénovation énergétique des bâtiments communaux et favoriser l'autoconsommation.....	76
[PRO-61] Procéder à la rénovation énergétique des bâtiments du STC.....	77
[PRO-62] Procéder à la rénovation de la bibliothèque.....	78
[OS-04] Etre une commune sportive et associative	79
[OO-12] Promouvoir le sport	80

[PRO-64] Soutenir le tissu associatif dans leurs demandes d'organisation en mettant à disposition des locaux ainsi qu'une aide logistique	81
[PRO-65] Soutenir les associations sportives dans leurs demandes d'organisation en mettant à disposition des locaux ainsi qu'une aide logistique.....	82
[OS-05] Etre une commune économique de bonne gestion	83
[OO-13] Développer le tissu économique local.....	84
[PRO-66] Développer le parc d'activités économique	85
[PRO-67] Maintenir et soutenir les interactions avec Mettet Entreprise	86
[OS-06] Etre une commune informatisée avec des moyens de communication actuels.....	87
[OO-14] Développer les moyens de communication actuel	88
[PRO-68] Développer les moyens de communication envers les citoyens	89
[PRO-72] Faciliter l'accès aux demandes de subventions sur le site internet de la commune	90
[PRO-71] Faciliter l'accès à la réservation des salles communales via le site internet de la commune	91
[PRO-70] Intégration de l'IA dans la gestion interne de notre administration via le projet « Start IA ».....	92
[PRO-74] Maintenir la participation et la collaboration, au projet Territoire Intelligent, avec d'autres communes	93
[PRO-73] Promouvoir le catalogue collectif de la Bibliothèque ainsi que des services en ligne qui en découlent (réservation, prolongation, ...).	94
[PRO-69] Renforcer l'accès au WIFI dans les deux bâtiments communaux Mettet I et II.....	95
[OS-07] Etre une commune plus professionnelle.....	96
[OO-15] Améliorer le fonctionnement de l'administration	97
[PRO-03] Désigner des chefs de service	98
[PRO-04] Actualiser le règlement de travail	99
[PRO-05] Actualiser les statuts	100
[PRO-06] Fixer un nouveau cadre correspondant aux défis communaux.....	101
[PRO-07] Recruter un juriste A1, notamment spécialiste en marché public.....	102
[PRO-75] Optimiser les flux internes d'information et de contrôle interne	103
[PRO-76] Fixation des descriptifs de fonction pour tous les membres du personnel	104
[PRO-77] Mettre en place des évaluations	105
[PRO-78] Définir le plan de formations.....	106
[PRO-79] Mettre en place une politique d'archivage unique	107
[PRO-80] Développer la communication interne	108
[PRO-81] Établir et développer une newsletter interne à l'administration	109
[PRO-82] Maintenir et développer une dynamique de groupe	110
[PRO-85] Favoriser l'accès aux citoyens.....	111
[PRO-84] Uniformiser la communication externe	112

Programme stratégique transversal 2024-2030

Description

Mot de l'équipe administrative

Le programme stratégique transversal a été initié en 2012 par la Région wallonne. Plusieurs communes-pilotes ont pu bénéficier d'un subventionnement afin d'élaborer ce programme stratégique transversal.

Vu les conclusions positives de cette expérience, la Région wallonne a imposé la mise en place d'un tel programme pour l'ensemble des communes wallonnes.

Ce programme qui s'appuie sur la déclaration de politique communale est un outil de gouvernance locale, dans un processus de co-construction entre le politique et l'administration.

Il constitue un document stratégique aidant la commune à mieux programmer ses actions et sa politique en s'appuyant sur une culture de la planification et de l'évaluation.

Il est un outil de gouvernance car il contient la programmation des projets à réaliser sous cette législature en tenant compte des moyens humains et financiers disponibles et des priorités du collège communal.

Il est un outil de programmation pour les services communaux en y définissant les priorités, leur feuille de route.

Bien entendu, la plus grosse difficulté dans ce genre d'aventure, c'est le changement des habitudes de travail. C'est une dure et longue lutte.

Mais il est primordial que la commune de Mettet parle en termes de programmation, planification, motivation et responsabilisation. Il faut que le binôme politique et administration parle le même langage, s'écoute, se respecte mutuellement afin d'aller dans la même direction et de concrétiser les objectifs fixés.

Un travail de fond a donc été mené par l'administration avec le collège communal afin de déterminer les objectifs stratégiques à mettre en œuvre.

La déclaration de politique communale a mis en exergue ceux-ci, à savoir :

- Etre une commune où il fait bon vivre
- Etre une commune qui respecte l'humain

- Etre une commune qui respecte l'environnement
- Etre une commune sportive et associative
- Etre une commune économique et de bonne gestion
- Etre une commune informatisée avec des moyens de communications actuels
- Etre une commune plus professionnelle

Ces objectifs stratégiques touchent ainsi de nombreux domaines de la vie communale qui se traduisent en objectifs opérationnels et en actions.

Il se présente sur deux volets que l'on peut résumer de la sorte :

Le volet interne qui reprend les améliorations nécessaires dans le fonctionnement de l'administration afin d'atteindre les objectifs stratégiques et le volet externe qui définit quant à lui les projets à mener pour pouvoir atteindre ceux-ci.

Pour le volet interne, pour rappel, lors de la précédente législature, un audit des services communaux a été effectué mettant en exergue les éléments essentiels à mettre en œuvre. Bien que certaines mesures aient déjà été prises, l'ensemble de l'audit est repris dans ce volet.

Certaines actions du PST ont été développées et des échéanciers fixés. D'autres doivent encore être détaillées.

Le PST tel qu'il est présenté est ambitieux et démontre la volonté de la commune d'aller de l'avant, porteuse de projets forts.

Bien entendu, comme tout programme, celui-ci ne doit pas se voir comme un outil figé, au contraire, c'est comme un outil évolutif qu'il doit être perçu. Les besoins peuvent changer en cours de route, des opportunités peuvent se présenter. Des modifications pourraient - compte tenu de ces éléments - être apportées à ce programme, c'est pour cette raison d'ailleurs que le PST doit être examiné comme un programme vivant qui doit être actualisé.

Il faut bien avoir conscience également que ce programme est tributaire de nombreux éléments. A la fois externes, en effet, certains projets dépendent de subsides de la Région wallonne ou d'une autre autorité et internes en fonction des ressources humaines et financières à disposition.

Ces aléas doivent bien entendu être pris en considération et seront analysés lors des évaluations du PST.

Il est aussi important de souligner que toutes les actions régaliennes correspondant à chaque service ne sont pas décrites dans le PST et sont à prendre en considération dans l'évaluation de la faisabilité d'une action en termes de ressources humaines et financières mais aussi en termes de timing.

Outre celles-ci, il y a tous les projets en cours.

Par ailleurs, tous les plans communaux tels que le PCDR, PCDN, Agenda 21, Plan de Cohésion Sociale, Programme CLE, plan bibliothèque, PIC, ... ne sont pas décrits spécifiquement dans le PST même si leurs actions sont à poursuivre et développer.

Le PST est donc un outil supplémentaire avec des actions précises mais l'activité de la commune ne se limite pas à celui-ci.

Ce Programme stratégique transversal (PST) comporte **7** objectif(s) stratégique(s):

- [OS-01] Etre une commune où il fait bon vivre
- [OS-02] Etre une commune qui respecte l'humain
- [OS-03] Etre une commune qui respecte l'environnement
- [OS-04] Etre une commune sportive et associative
- [OS-05] Etre une commune économique de bonne gestion
- [OS-06] Etre une commune informatisée avec des moyens de communication actuels
- [OS-07] Etre une commune plus professionnelle

[OS-01] ETRE UNE COMMUNE OU IL FAIT BON VIVRE

Description

C'est obtenir un lieu de vie combinant l'aménagement du territoire, la sécurité, la convivialité, les services, les espaces publics.

Il faut penser toutes ces thématiques comme un tout et non comme des éléments distincts. Autant d'approches qui dynamisent la vie locale et renforcent les liens entre les habitants dans un cadre de vie attrayant.

Thématiques couvertes par l'OS-01

- Mobilité
- Patrimoine
- Cimetière

Objectifs opérationnels de l'OS-01

Cet objectif stratégique comporte **4** objectif(s) opérationnel(s) :

- [OO-20] Maintenir une politique de mobilité et de sécurité dans les déplacements
- [OO-03] Assurer une gestion optimale des infrastructures communales
- [OO-04] Etablir une gestion des cimetières
- [OO-21] Optimisation spatiale du territoire de la commune

[OO-20] Maintenir une politique de mobilité et de sécurité dans les déplacements

Volet – Externe

Thématique(s)

- Mobilité

Projets de l'OO-20

Cet objectif opérationnel met en oeuvre **9** projet(s) :

- [PRO-08] Élaborer un plan communal de mobilité
- [PRO-09] Développer la semaine de la mobilité
- [PRO-10] Mettre en place des espaces de covoiturage / Parking multimodal
- [PRO-11] Aménager le trottoir et la piste cyclable à la rue du Lurot/Reine Elisabeth à Mettet (projet PIMACI/PIC)
- [PRO-12] Poser un égouttage et effectuer la réfection de voirie à la rue des Hayettes à Biesme (projet PIMACI/PIC)
- [PRO-13] Poser un égouttage et effectuer la réfection de voirie à la rue de la Gilette (projet PIMACI/PIC)
- [PRO-14] Améliorer la voirie à la rue du Cimetière (projet PIMACI/PIC)
- [PRO-15] Accueillir des véhicules électriques partagés sur la place Joseph Meunier
- [PRO-16] Installer de bornes de recharge pour véhicules électrique sur les places des villages

[PRO-08] Élaborer un plan communal de mobilité

Priorité : Moyen terme

Statut : Nouveau

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Environnement
- Référent(s) politique(s) : Céline Cobut

Date planifiée – 2026

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-20] Maintenir une politique de mobilité et de sécurité dans les déplacements

Informations budgétaires : 60 000 € à prévoir au budget 2026

[PRO-09] Développer la semaine de la mobilité

Priorité : Court terme

Statut : Nouveau

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Environnement
- Référent(s) politique(s) : Céline Cobut

Date planifiée – 2026

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-20] Maintenir une politique de mobilité et de sécurité dans les déplacements

Informations budgétaires : 10 000 €, service ordinaire à prévoir au budget 2026.

[PRO-10] Mettre en place des espaces de covoiturage / Parking multimodal

Priorité : Moyen terme

Statut : Nouveau

Description

Les projets de parking seront initiés à la gare de Mettet, gare d'Ermeton et la place de Scry. Les espaces sont déjà existants pour Scry et Ermeton. Pour la gare de Mettet, cela sera intégré dans le projet global. Outre la mise en place 'physique' de ces espaces, il faudra prévoir une signalétique adéquate

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Patrimoine et Voirie
- Référent(s) politique(s) : Yves Delforge

Date planifiée - 2030

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-20] Maintenir une politique de mobilité et de sécurité dans les déplacements

Informations budgétaires : à prévoir

[PRO-11] Aménager le trottoir et la piste cyclable à la rue du Lurot/Reine Elisabeth à Mettet (projet PIMACI/PIC)

Priorité : Court terme

Statut : Nouveau

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Patrimoine et Voirie
- Référent(s) politique(s) : Yves Delforge

Date planifiée – dépend du délai d'exécution du chantier.

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-20] Maintenir une politique de mobilité et de sécurité dans les déplacements

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-11** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Année	Montant (€)	Commentaire
Ville	Extraordinaire	2022	1.120.709,37 €	Article 421/731-60 (20220091) et sub-sides SPW Montant attribution : 926.206,09 € HTVA soit 1.120.709,37 € TVAC

[PRO-12] Poser un égouttage et effectuer la réfection de voirie à la rue des Hayettes à Biesme (projet PIMACI/PIC)

Priorité : Court terme

Statut : Nouveau

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Patrimoine et Voirie
- Référent(s) politique(s) : Yves Delforge

Date planifiée – Début du chantier : 08/09/2025

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-20] Maintenir une politique de mobilité et de sécurité dans les déplacements

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-12** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	An-née	Montant (€)	Commentaire
Ville	Extraordinaire	2022	739.061,82 €	Article 421/731-60 (20220089) et subsides SPW Montant attribution : 639.427,36 € hors TVA ou 739.061,82 €, TVAC

[PRO-13] Poser un égouttage et effectuer la réfection de voirie à la rue de la Gilette (projet PIMACI/PIC)

Priorité : Court terme

Statut : Nouveau

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Patrimoine et Voirie
- Référent(s) politique(s) : Yves Delforge

Date planifiée – Début du chantier 18/08/2025

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-20] Maintenir une politique de mobilité et de sécurité dans les déplacements

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-13** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Année	Montant (€)	Commentaire
Ville	Extraordinaire	2022	690.629,11 €	Article 421/731-60 (20220090) et subside SPW Montant attribution : 608.957,46 € hors TVA ou 690.629,11 €, TVAC

[PRO-14] Améliorer la voirie à la rue du Cimetière (projet PIMACI/PIC)

Priorité : Court terme

Statut : Nouveau

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Patrimoine et Voirie
- Référent(s) politique(s) : Yves Delforge

Date planifiée – Début du chantier : 06/06/2025

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-20] Maintenir une politique de mobilité et de sécurité dans les déplacements

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-14** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	An-née	Montant (€)	Commentaire
Ville	Extraordinaire	2019	377.922,62 €	Article 421/731-60 (20190106) et subside SPW; Montant attribution : 312.332,74€ HTVA soit 377.922,62€ TVAC.

[PRO-15] Accueillir des véhicules électriques partagés sur la place Joseph Meunier

Priorité : Long terme

Statut : Nouveau

Ce projet vise à mettre à disposition du personnel communal mais également des citoyens des véhicules partagés électriques sur la place de Mettet.

Ce projet se ferait via une concession et n'aurait pas d'impact financier particulier pour la commune hormis le paiement de l'utilisation des véhicules par nos agents. Actuellement, nous intervenons déjà pour le remboursement des frais d'utilisation de véhicule personnel pendant le travail.

Ce projet ne pourra toutefois être lancé que lorsque le placement de bornes électriques (projet BEP) sera finalisé.

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Patrimoine et Voirie
- Référent(s) politique(s) : Yves Delforge

Date planifiée – 2030

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-20] Maintenir une politique de mobilité et de sécurité dans les déplacements

Informations budgétaires : budget à prévoir

[PRO-16] Installer de bornes de recharge pour véhicules électriques sur les places des villages

Priorité : Moyen terme

Statut : Nouveau

Le coût de ces actions devrait être nul pour la commune. Deux projets sont envisagés. Le 1er est celui géré par le BEP qui concerne le placement de bornes sur les différentes places de Mettet. Le second concerne l'ajout d'autres bornes via une concession de service public.

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Patrimoine et Voirie
- Référent(s) politique(s) : Yves Delforge

Dates planifiées – 2028

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-20] Maintenir une politique de mobilité et de sécurité dans les déplacements

Informations budgétaires : budget à prévoir

[OO-03] Assurer une gestion optimale des infrastructures communales

Volet – Externe

Thématique(s)

- Patrimoine

Projets de l'OO-03

Cet objectif opérationnel met en oeuvre **8** projet(s) :

- [PRO-17] Construire et réhabiliter 3 salles communales : salles de Fornaux, Maison Saint-Gérard et Saint-Gérard
- [PRO-18] Réhabiliter le site de l'ancienne scierie d'Ermeton-sur-Biert
- [PRO-19] Procéder à la réfection globale et à l'extension de l'école de Saint-Gérard (projet de fond)
- [PRO-20] Vendre l'Abbaye de Brogne
- [PRO-21] Rédiger une stratégie immobilière pour le patrimoine global
- [PRO-22] Rénover les chapelles : Bonne Espérance et à Devant-Les-Bois
- [PRO-23] Procéder à la réfection des murs en pierre de la commune
- [PRO-24] Mettre en place les projets de gestion du risque d'inondation - PGRI

[PRO-17] Construire et réhabiliter 3 salles communales : salles de Furnaux, Maison Saint-Gérard et Saint-Gérard

Priorité : Moyen terme

Statut : En cours

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Patrimoine et Voirie
- Référent(s) politique(s) : Aurélien Laffineur

Dates planifiées – 2028

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-03] Assurer une gestion optimale des infrastructures communales

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-17** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Année	Montant (€)	Commentaire
Ville	Extraordinaire	2025	170.000,00 €	Maison Saint-Gérard 762/722-54 (20230059)
Ville	Extraordinaire	2025	112.000,00 €	Saint-Gérard 762/722-54 (20230058)
Ville	Extraordinaire	2025	-	Furnaux 762/723-54 (20230058) Les éléments du projet sont à revoir et doivent être validés par le Collège. Le projet est différent qu'initialement prévu.

[PRO-18] Réhabiliter le site de l'ancienne scierie d'Ermeton-sur-Biert

Priorité : Long terme

Statut : Nouveau

La partie communale a déjà fait l'objet d'un assainissement, la volonté de la commune est de pouvoir continuer en ce sens.

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Patrimoine et Voirie
- Référent(s) politique(s) : Aurélien Laffineur

Date planifiée – 2030

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-03] Assurer une gestion optimale des infrastructures communales

Informations budgétaires : budget à prévoir

[PRO-19] Procéder à la réfection globale et à l'extension de l'école de Saint-Gérard (projet de fond)

Priorité : Court terme

Statut : Nouveau

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Patrimoine et Voirie
- Référent(s) politique(s) : Aurélien Laffineur

Date planifiée – 2026

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-03] Assurer une gestion optimale des infrastructures communales

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-19** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Année	Montant (€)	Commentaire
Ville	Extraordinaire	2025	2.169.650,52 €	722/723-52 (20240043)
Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB)	Extraordinaire	2025	825.000,00 €	Subside

[PRO-20] Vendre l'Abbaye de Brogne**Priorité :** Court terme**Statut :** Nouveau**Description**

Mise en vente de l'abbaye de Brogne (parcelles cadastrées section C n°s 197K, 197M, 197N, 198A, 208C2, 208G2, 208P2, 208M2, 208N2, 670B) au prix de 845 000 € au départ. Actuellement, une seule offre a été remise d'un montant de 700.000 €.

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Patrimoine et Voirie
- Référent(s) politique(s) : Aurélien Laffineur

Date planifiée – 2026**Objectif opérationnel principal lié au projet***[OO-03] Assurer une gestion optimale des infrastructures communales***Informations budgétaires :** Recette 124 762 54 = 650 000 €

[PRO-21] Rédiger une stratégie immobilière pour le patrimoine global

Priorité : Moyen terme

Statut : Nouveau

Description

Afin de mieux gérer le patrimoine bâti de la commune (écoles, halls, bâtiments administratifs...), nous mettons en place une stratégie globale à long terme. Celle-ci repose sur un inventaire des bâtiments, une évaluation de leur performance énergétique et une planification des rénovations à mener dans les années à venir. Cela permettra une gestion plus efficace, durable et économique de nos infrastructures communales.

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Patrimoine et Voirie
- Référent(s) politique(s) : Aurélien Laffineur

Date planifiée – 2028

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-03] Assurer une gestion optimale des infrastructures communales

Informations budgétaires : budget à prévoir

[PRO-22] Rénover les chapelles : Bonne Espérance et à Devant-Les-Bois

Priorité : Moyen terme

Statut : Nouveau

Description

Il s'agit de la rénovation des maçonneries, des toitures et châssis.

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : STC - Patrimoine
- Référent(s) politique(s) : Aurélien Laffineur

Date planifiée – 2028

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-03] Assurer une gestion optimale des infrastructures communales

Informations budgétaires :

(202578) 790/723-54 – extra – 18 000 €

(202542) 790/723-54 – extra – 20 000 €

10 000 € de subside

[PRO-23] Procéder à la réfection des murs en pierre de la commune

Priorité : Court terme

Statut : En cours

Description

Ce projet consiste à continuer la rénovation des murs de pierres de la commune. Quatre lieux sont définis : les escaliers de l'église d'Oret, les escaliers qui relient l'église d'Ermeton vers le bas du village, le parvis de l'église de Furnaux ainsi que les murs du cimetière, les murs du cimetière de Biesmerée.

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : STC - Patrimoine
- Référent(s) politique(s) : Aurélien Laffineur et Françoise Légise

Date planifiée – 2026

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-03] Assurer une gestion optimale des infrastructures communales

Informations budgétaires :

(201732) 930 721 60/2022 + 930 72160/2019 – extra – 665 370.27 €

Subvention dans le cadre du PCDR

[PRO-24] Mettre en place les projets de gestion du risque d'inondation - PGRI

Priorité : Court terme

Statut : Nouveau

Description

Grâce aux moyens financiers du droit de tirage régional, la commune prévoit des aménagements concrets pour limiter les risques d'inondation : curage de fossés, installation de zones tampons, ou encore création de noues paysagères. Ces projets visent à protéger les habitants et les infrastructures tout en respectant les équilibres naturels.

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : STC - Voirie
- Référent(s) politique(s) : Yves Delforge

Date planifiée – 2026

Objectif opérationnel principal lié au projet : [OO-03] Assurer une gestion optimale des infrastructures communales

Informations budgétaires :

(202491) 421 731 60/2024 = 267 000 €

(202492) 640/725-58 = 54 716 €

(202457) 421/731-60/2024 = 60 900 €

Subsides de 267 000 € + 54 716 €

[OO-04] Etablir une gestion des cimetières

Volet – Externe

Thématique(s)

- Cimetière

Projets de l'OO-04

Cet objectif opérationnel met en oeuvre **3** projet(s) :

- [PRO-26] Adapter les cimetières aux nouveaux modes de sépultures
- [PRO-25] Réaliser une gestion différenciée des cimetières
- [PRO-27] Rédiger le plan d'aménagement des cimetières

[PRO-26] Adapter les cimetières aux nouveaux modes de sépultures

Priorité : Long terme

Statut : En cours

Description

Certains cimetières présentent des contraintes importantes qui compliquent leur adaptation aux nouveaux modes de sépulture : Maison-St-Gérard, Saint-Gérard et Graux. Leur implantation autour des églises limite les possibilités d'aménagement.

D'autres disposent de l'espace nécessaire pour intégrer pleinement ces nouvelles pratiques funéraires. Il s'agit des cimetières de saint-Gérard 2 et la nouvelle extension du cimetière d'Ermeton-sur-Biert. Les parcelles dédiées et les aménagements prévus sont : columbarium, espace de dispersion des cendres, parcelles pour les urnes et ossuaire. Une cohérence paysagère sera garantie et ces éléments seront regroupés dans une même zone.

Pour Saint-Gérard 2 et Maison 2, il est proposé de transformer une partie de la "parcelle des étoiles" en zone de concessions individuelles.

Les cimetières de Biesme, Biesmerée, Mettet et Stave pourront être adaptés aux nouveaux modes de sépultures après un assainissement préalable.

Les sites de Pontauray, Stave et Oret, actuellement en cours de réorganisation, laissent encore de la place pour intégrer un aménagement conforme aux nouvelles pratiques.

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Cimetières, STC - Patrimoine
- Référent(s) politique(s) : Jean-Benoît Ruth

Date planifiée – 2030

Objectif opérationnel principal lié au projet : [OO-04] Etablir une gestion des cimetières

[PRO-25] Réaliser une gestion différenciée des cimetières**Priorité :** Long terme**Statut :** En cours**Description**

Ce projet consiste en une végétalisation progressive et un entretien adapté des cimetières. Les objectifs poursuivis sont de préserver le patrimoine et la biodiversité de ces sites, concilier le respect des défunts, préserver la nature et améliorer le cadre de vie des visiteurs.

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Cimetières, STC - Patrimoine
- Référent(s) politique(s) : Jean-Benoît Ruth

Date planifiée – 2030**Objectif opérationnel principal lié au projet***[OO-04] Etablir une gestion des cimetières***Informations budgétaires :**

(202525) 878/744-51 = 5000 €

(202331) 878/721-60/2023 = 7663.85 €

(202548) 878/721-60 = 30 000 €

[PRO-27] Rédiger le plan d'aménagement des cimetières

Priorité : Long terme

Statut : En cours

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Cimetières
- Référent(s) politique(s) : Jean-Benoît Ruth

Date planifiée – 2030

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-04] Etablir une gestion des cimetières

[OO-21] Optimisation spatiale du territoire de la commune

Volet – Externe

Projets de l'OO-21

Cet objectif opérationnel met en oeuvre **1** projet(s) :

- [PRO-28] Réviser globalement le Schéma de Développement Communal

[PRO-28] Réviser globalement le Schéma de Développement Communal

Priorité : Moyen terme

Statut : En cours

Description

La Commune de METTET subit une pression immobilière relativement importante de par sa situation géographique entre CHARLEROI et NAMUR. Malgré les prévisions démographiques (augmentation du nombre de ménages de petites tailles et des personnes âgées), le service urbanisme constate qu'une majorité de permis sont octroyés pour des maisons unifamiliales (4 façades ou mitoyennes). Nous constatons donc un « écart » entre le besoin futur et les projets en cours. Cette donnée nous semble donc essentielle à intégrer à notre SDC, afin de planifier un aménagement du territoire en phase avec l'évolution démographique. Favoriser la division des logements existants, la construction d'appartements situés dans la centralité accessibles aux PMR, aux revenus moyens, lutter contre les logements inoccupés, les secondes résidences/gîtes semble être des enjeux primordiaux qu'il ne faut pas négliger. L'attente de la Commune envers le bureau d'étude est également liée à la définition des centralités sur le territoire. Mieux les définir, en ajouter éventuellement, etc.

Plusieurs options et lignes de conduites devront également faire l'objet d'un travail approfondi au niveau du SDC pour mieux définir la planification :

- Utiliser le sol de manière cohérente
- Assurer un développement durable et attractif du territoire tout en préservant au maximum les terres
- Limiter l'étalement urbain
- Réduire l'artificialisation des terres
- Mettre en œuvre l'optimisation spatiale à l'échelle communale.
- Revoir les densités recommandées dans le Schéma de Développement Communal entré en vigueur le 25 juin 2014 et les affiner notamment au niveau de la centralité ;
- Reprogrammer la mise en œuvre des disponibilités foncières afin de garantir un développement harmonieux du territoire ;
- Revoir la priorisation des ZACC ;
- Mettre l'accent sur la préservation du caractère rural dans les villages et les hameaux ;
- Programmer les thématiques de mobilité ;
- Tenir compte de gestion des eaux (ruissellements, inondations, etc) pour la programmation des densités et du potentiel foncier ;

Un travail devra également être entrepris au niveau des enjeux environnementaux sur le territoire afin de favoriser une urbanisation qui ne mette pas en péril le maillage écologique. Un

focus sur la biodiversité permettrait de définir les zones sensibles nécessitant une attention particulière.

Aussi, la refonte totale du SDC approuvé par le Conseil communal du 19 décembre 2013 et entré en vigueur le 25 juin 2014 devrait permettre d'adopter une ligne de conduite au niveau de l'urbanisation sur des sites dit « problématiques » (karst, inondation, réseau écologique). Enfin, les aspects liés à la mobilité doivent impérativement faire partie de la réflexion sur l'aménagement du territoire en vue de réduire les déplacements automobiles.

Au niveau de l'usage du SDC, la commune souhaite qu'une synthèse par village et/ou type de zone soit rédigée et ce de manière compréhensible par les citoyens (visuel attractif).

La Commune souhaite également collaborer de manière régulière et étroite avec le bureau d'étude pour entreprendre ce travail de refonte. La commune souhaite que le travail soit soutenu et en continu pour « garder le fil » et aboutir dans des délais raisonnables à un document qualitatif. Le service urbanisme et le Collège sont parties prenantes pour s'impliquer à 100% dans ce travail.

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Urbanisme
- Référent(s) politique(s) : Françoise Léglise

Date planifiée – 2028

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-21] Optimisation spatiale du territoire de la commune

Informations budgétaires :

(202458) 930/733-51 = 190 000 €

Subside de 76 000 €

[OS-02] ETRE UNE COMMUNE QUI RESPECTE L'HUMAIN

Description

La dernière crise sanitaire nous a montré à quel point nous ne pouvons pas vivre sans liens sociaux. Il est crucial que la commune favorise les projets de cohésion et d'inclusion sociale, qui participent directement au bien-être et à la santé. Le bien-être, c'est pouvoir entretenir et développer un réseau d'amis, voisins, collègues... dans un cadre sain, propre, sécurisant, sans trop de stress. Nos actions communales y sont attentives. La santé est aussi un bien précieux, c'est avant tout mais pas que l'absence de maladies. Néanmoins pour nos aînés, pour nos citoyens malades, notre commune dispose d'un solide réseau local de soignants : médecins, infirmiers, aides-soignantes, kinés, maisons de repos et de soins, bureaux de mutuelles... Mettet attire toujours nombre de nouveaux habitants, nos enfants cherchent à y rester, ce sont des signes positifs. Des actions sont mises en place dans ce sens depuis de nombreuses années, nous sommes attentifs à les protéger et tentons de les conserver et les développer.

Thématiques couvertes par l'OS-02

- Social
- Tourisme
- Citoyenneté
- Logement

Objectifs opérationnels de l'OS-02

Cet objectif stratégique comporte **5** objectif(s) opérationnel(s) :

- [OO-05] Développer l'accès à la culture et au tourisme
- [OO-06] Renforcer la participation citoyenne
- [OO-07] Favoriser l'accès à un épanouissement social, culturel et familial
- [OO-08] Mettre en place une politique de logement adaptée à l'évolution de la société
- [OO-09] Maintenir la résidence "Le Temps des Cerises" à Mettet

[OO-05] Développer l'accès à la culture et au tourisme

Volet – Externe

Thématique(s)

- Tourisme

Projets de l'OO-05

Cet objectif opérationnel met en oeuvre **4** projet(s) :

- [PRO-29] Développer le suivi du projet Parc naturel de la Molinee - Aspect tourisme
- [PRO-30] Maintenir et développer l'offre d'animations de la bibliothèque.
- [PRO-31] Aménager le site de l'ancienne gare de Mettet
- [PRO-32] Aménager le terrain de foot de Mettet

[PRO-29] Développer le suivi du projet Parc naturel de la Molinee - Aspect tourisme

Priorité : Moyen terme

Statut : Nouveau

Description

Le projet de Parc naturel de la Molinee est une initiative collaborative portée par quatre communes de la région wallonne : Anhée, Onhaye, Mettet et Florennes.

Le projet « Parc naturel de la Molinee » vise à protéger, valoriser et développer durablement le territoire de la vallée de la Molinee (province de Namur, Belgique), tout en impliquant les acteurs locaux dans la gouvernance du territoire. Il s'agit d'un projet environnemental, économique et socioculturel fondé sur les principes du développement durable.

Objectifs du suivi

- Évaluer l'avancement des actions inscrites dans le plan de gestion.
- Identifier les obstacles rencontrés sur le terrain.
- Mesurer les résultats (indicateurs quantitatifs et qualitatifs).
- Assurer la coordination entre les partenaires et institutions.
- Adapter les actions si nécessaire.

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Culture, environnement et urbanisme
- Référent(s) politique(s) : Céline Cobut

Date planifiée – 2028

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-05] Développer l'accès à la culture et au tourisme

Informations budgétaires :

(202389) 879/733-51 et 879/733-51/2024 = 31 819.27 €

[PRO-30] Maintenir et développer l'offre d'animations de la bibliothèque.

Priorité : Moyen terme

Statut : En cours

Description

Des animations sont régulièrement proposées à la bibliothèque de Mettet, ce projet consiste à maintenir et à développer les grandes actions de la Lecture Publique : Fureur de Lire, Lire dans les Parcs, Le Mois du Doc, ...

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Bibliothèque
- Référent(s) politique(s) : Céline Cobut

Date planifiée – 2028

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-05] Développer l'accès à la culture et au tourisme

Informations budgétaires :

767/123-48 – 2500 €

[PRO-31] Aménager le site de l'ancienne gare de Mettet**Priorité :** Moyen terme**Statut :** Nouveau**Description**

L'aménagement consiste la création d'un espace multifonctionnel avec une végétalisation du site, un placement de bornes électriques, d'un parking, et la mise en place de sanitaires pour les utilisateurs du RAVEL.

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Patrimoine et Voirie, STC - Patrimoine
- Référent(s) politique(s) : Yves Delforge

Date planifiée – 2028**Objectif opérationnel principal lié au projet***[OO-05] Développer l'accès à la culture et au tourisme***Informations budgétaires****Informations budgétaires spécifiques au projet**

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-31** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Année	Montant (€)	Commentaire
Ville	Extraordinaire	2025	331.441,00 €	879/731-60 (20250049)
	Extraordinaire	2025	106.441,00 €	Subside

[PRO-32] Aménager le terrain de foot de Mettet

Priorité : Long terme

Statut : Nouveau

Description

Est inclus dans cet aménagement, la mise en place d'un skatepark via le Conseil Communal des Jeunes

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) :
 - ☐ Jeunesse
 - ☐ Patrimoine et Voirie
 - ☐ STC - Patrimoine
- Référent(s) politique(s) : Yves Delforge et William Maniquet

Date planifiée – 2030

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-05] Développer l'accès à la culture et au tourisme

Informations budgétaires : budget à prévoir

[OO-06] Renforcer la participation citoyenne

Volet – Externe

Thématique(s)

- Citoyenneté

Projets de l'OO-06

Cet objectif opérationnel met en oeuvre **3** projet(s) :

- [PRO-33] Maintenir et développer le Conseil Communal des Jeunes
- [PRO-34] Créer et développer le Conseil Consultatif de la Personne Handicapée
- [PRO-35] Maintenir et développer le Conseil Consultatif Communal des aînés

[PRO-33] Maintenir et développer le Conseil Communal des Jeunes

Priorité : Court terme

Statut : En cours

Description

En 2022, un CCJ a été créé à Mettet. En 2024, une nouvelle élection a eu lieu pour remplacer les jeunes sortants. Ce projet a pour missions de donner la parole aux jeunes sur les sujets qui les concernent, de favoriser leur engagement citoyen, de représenter leurs idées et préoccupations auprès des autorités communales et d'encourager la participation à la démocratie locale à travers des projets concrets.

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Jeunesse
- Référent(s) politique(s) : William Maniquet

Date planifiée – 2026

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-06] Renforcer la participation citoyenne

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-33** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Année	Montant (€)	Commentaire
Ville	Ordinaire	2025	4.000,00 €	105/124-48

[PRO-34] Créer et développer le Conseil Consultatif de la Personne Handicapée

Priorité : Court terme

Statut : En cours

Description

Ce Conseil sera mis en place dans le cadre du plan de cohésion sociale. Le conseil vise à donner la parole aux personnes en situation de handicap et à guider les autorités communales dans la mise en œuvre de politiques inclusives.

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Plan de Cohésion Sociale
- Référent(s) politique(s) : Françoise Léglise

Dates planifiées – 2026

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-06] Renforcer la participation citoyenne

Informations budgétaires :

833/124-48 - 3000 €

[PRO-35] Maintenir et développer le Conseil Consultatif Communal des aînés

Priorité : Court terme

Statut : En cours

Description

Un nouveau Conseil consultatif des aînés est lancé suite aux élections d'octobre 2024. L'objectif actuel est de soutenir ce Conseil afin de mettre en œuvre des projets concernant les aînés de Mettet. Les missions principales seront : de permettre aux aînés d'exprimer leurs besoins et préoccupations, de les soutenir à proposer des initiatives.

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Plan de Cohésion Social
- Référent(s) politique(s) : Françoise Léglise

Dates planifiées – 2026

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-06] Renforcer la participation citoyenne

Informations budgétaires :

834/124-48 – 2000 €

[OO-07] Favoriser l'accès à un épanouissement social, culturel et familial

Volet – Externe

Thématique(s)

- Social

Projets de l'OO-07

Cet objectif opérationnel met en oeuvre **9** projet(s) :

- [PRO-36] Créer une crèche à Biesmerée
- [PRO-37] Proposer un local supplémentaire pour les scouts de Biesme
- [PRO-38] Maintenir et développer le Plan de Cohésion Sociale
- [PRO-39] Maintenir et développer le Plan Habitat Permanent
- [PRO-40] Maintenir la fête (faites) de la musique
- [PRO-41] Maintenir et développer l'accueil des nouveaux habitants
- [PRO-42] Maintenir et développer le programme CLE
- [PRO-43] Maintenir et développer le plan de pilotage du service enseignement
- [PRO-44] Maintenir et développer le Plan Quinquennal De la Lecture

[PRO-36] Créer une crèche à Biesmerée**Priorité :** Long terme**Statut :** Nouveau**Description**

Création d'une crèche sur le parking supérieur de l'école communale, mise en place d'un bâtiment en ossature bois de +/- 150 m².

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Patrimoine et Voirie, STC - Patrimoine
- Référent(s) politique(s) : Aurélien Laffineur

Date planifiée – 2030**Objectif opérationnel principal lié au projet**

[OO-07] Favoriser l'accès à un épanouissement social, culturel et familial

Informations budgétaires**Informations budgétaires spécifiques au projet**

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-36** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Année	Montant (€)	Commentaire
Ville	Extraordinaire	2025	220.000,00 €	124/744-51 (20250068)

[PRO-37] Proposer un local supplémentaire pour les scouts de Biesme

Priorité : Moyen terme

Statut : Nouveau

Description

Ce projet consiste en la mise en place d'un nouveau local d'animations mais aussi la rénovation des locaux actuels.

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Patrimoine et Voirie, STC - Patrimoine
- Référent(s) politique(s) : Aurélien Laffineur

Date planifiée – 2028

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-07] Favoriser l'accès à un épanouissement social, culturel et familial

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-37** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Année	Montant (€)	Commentaire
Ville	Extraordinaire	2025	200.000,00 €	124/744-51 (20250075)

[PRO-38] Maintenir et développer le Plan de Cohésion Sociale

Priorité : Court terme

Statut : En cours

Description

Un nouveau plan de cohésion sociale devra être écrit en 2026. Il s'agit d'un dispositif mis en place par les pouvoirs locaux pour renforcer la solidarité et l'inclusion sociale sur leur territoire. Le PCS vise à réduire la précarité et les inégalités en garantissant à tous un accès effectif aux droits fondamentaux. A Mettet, un plan de cohésion sociale est mis en place depuis 2009.

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Plan de Cohésion Social
- Référent(s) politique(s) : Françoise Léglise

Date planifiée – 2026

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-07] Favoriser l'accès à un épanouissement social, culturel et familial

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-38** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Pourcentage sub-sidié	Année	Montant (€)	Commentaire
Région wallonne	Ordinaire	75	2025	73.892,19 €	Subside 2025-2026
Ville	Ordinaire	25	2025	18.473,00 €	Part communale min obligatoire

[PRO-39] Maintenir et développer le Plan Habitat Permanent

Priorité : Court terme

Statut : En cours

Description

Ce plan s'adresse principalement aux personnes vivant de manière permanente dans des équipements à vocation touristique. Il vise à améliorer leurs conditions de vie, favoriser leur relogement dans des logements décents et respecter les choix de vie de ceux qui souhaitent rester dans ces lieux, tout en encadrant cette réalité. Le choix de travail est également que la commune acquiert des parcelles au parc.

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Plan Habitat Permanent
- Référent(s) politique(s) : Céline Cobut

Date planifiée – 2026

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-07] Favoriser l'accès à un épanouissement social, culturel et familial

Informations budgétaires :

(202547) 849/711-56 – 30 000 €

Subside de 8000 €

[PRO-40] Maintenir la fête(faites) de la musique

Priorité : Court terme

Statut : En cours

Description

Chaque année, une fête de la musique est programmée en juin. La volonté du Collège communal est de poursuivre cette fête.

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Culture
- Référent(s) politique(s) : Céline Cobut

Date planifiée – 2026

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-07] Favoriser l'accès à un épanouissement social, culturel et familial

Informations budgétaires :

76204/124-02 – 20 000 €

[PRO-41] Maintenir et développer l'accueil des nouveaux habitants

Priorité : Court terme

Statut : En cours

Description

Le projet d'accueil des nouveaux habitants à Mettet vise à faciliter leur intégration au sein de la commune en leur offrant un accompagnement personnalisé et chaleureux dès leur arrivée. Il s'agit de créer un lien direct entre les nouveaux résidents et les acteurs locaux, notamment les services communaux, les associations, ainsi que les commerçants, afin de leur fournir toutes les informations utiles sur la vie locale, les démarches administratives, les activités culturelles et sportives, ainsi que les opportunités d'engagement citoyen. Ce dispositif s'organisant généralement en une soirée d'accueil comprend notamment la remise d'un kit d'accueil contenant des brochures, des cartes et des invitations à des événements de bienvenue, ainsi que des stands permettant de prendre connaissance des différentes activités sportives, culturelles, patrimoniales permettant aux nouveaux habitants de se familiariser avec leur environnement et de tisser des liens avec leurs voisins. L'objectif est de favoriser un sentiment d'appartenance et de dynamiser la vie communautaire en rendant l'installation des nouveaux arrivants aussi simple et agréable que possible.

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Urbanisme
- Référent(s) politique(s) : Françoise Léglise

Date planifiée – 2026

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-07] Favoriser l'accès à un épanouissement social, culturel et familial

Informations budgétaires :

105 02/123-16 – 500 €

[PRO-42] Maintenir et développer le programme CLE**Priorité :** Court terme**Statut :** En cours**Description**

Il s'agit du programme d'accueil de l'enfance coordonné et concerté entre les parties concernées et appliqué sur la commune. La concertation des acteurs locaux permet de structurer l'offre d'accueil, et favorise la mise en commun de moyens et l'établissement de synergies visant une plus grande efficience.

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Accueil temps libre
- Référent(s) politique(s) : Jean-Benoît Ruth

Date planifiée – 2026**Objectif opérationnel principal lié au projet***[OO-07] Favoriser l'accès à un épanouissement social, culturel et familial*

[PRO-43] Maintenir et développer le plan de pilotage du service enseignement

Priorité : Court terme

Statut : En cours

Description

Le plan de pilotage est un document élaboré par chaque école, en collaboration avec son équipe éducative, qui définit :

- Les objectifs prioritaires de l'école,
- Les actions concrètes à mettre en œuvre pour les atteindre,
- Les indicateurs de suivi pour évaluer les progrès.

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Enseignement
- Référent(s) politique(s) : Jean-Benoît Ruth

Date planifiée – 2026

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-07] Favoriser l'accès à un épanouissement social, culturel et familial

[PRO-44] Maintenir et développer le Plan Quinquennal De la Lecture

Priorité : Court terme

Statut : En cours

Description

Le Plan Quinquennal de développement de la Lecture (PQDL) est un outil de planification sur cinq ans mis en place par les bibliothèques publiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il vise à structurer leurs actions autour de la lecture, en définissant des objectifs clairs, des priorités et des partenariats tout en suivant le décret.

Un PQDL est composé de différentes priorités subdivisés en objectifs. Ces objectifs reprennent chacun les différentes actions que la bibliothèque communale réalise :

Priorité 1. Inscrire durablement la bibliothèque dans le parcours éducatif des écoliers afin de leur faire découvrir la lecture plaisir

1.1. Promouvoir les pratiques de lectures chez les 2,5-12 ans. Faire vivre la lecture plaisir aux élèves de l'entité (2,5-12 ans)

1.2. Développer un soutien pédagogique sous toutes ses formes

Priorité 2. Renforcer, étendre le réseau des partenaires au bénéfice des publics

2.1. Améliorer les relations avec les autres composants du Réseau public de la lecture

2.2. Participer activement à une politique culturelle locale du P.O.

2.3. Devenir une plaque tournante de l'information culturelle locale

2.4. Développer de nouveaux partenariats intersectoriels en fonction des projets de la bibliothèque ou des partenaires

Priorité 3. Les citoyens de Mettet sont les acteurs du développement des pratiques de lecture de leur bibliothèque

3.1. Susciter la participation citoyenne autour du développement de la lecture

3.2. Les citoyens orientent le choix des acquisitions et des collections et des actions

3.3. Développer une dynamique relationnelle entre les usagers et les usagers / entre les usagers et les bibliothécaires autour des pratiques de lecture et du développement des pratiques langagières. Valorisation des citoyens, de leurs compétences, intérêts ...

3.4. Décentraliser l'offre (actions, collections...) en matière de lecture vers les publics éloignés pour en faciliter son accès.

Le plan sera réécrit en janvier 2026.

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Bibliothèque
- Référent(s) politique(s) : Céline Cobut

Date planifiée – 2026

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-07] Favoriser l'accès à un épanouissement social, culturel et familial

[OO-08] Mettre en place une politique de logement adaptée à l'évolution de la société

Volet – Externe

Thématique(s)

- Logement

Projets de l'OO-08

Cet objectif opérationnel met en oeuvre **3** projet(s) :

- [PRO-45] Rédiger et diffuser une politique urbanistique durable à l'attention des acteurs de la construction.
- [PRO-89] Suivre la déclaration de politique communale du logement
- [PRO-46] Collaborer avec une plateforme de rénovation pour les citoyens en permettant aux citoyens d'accéder à des primes

[PRO-45] Rédiger et diffuser une politique urbanistique durable à l'attention des acteurs de la construction.

Priorité : Court terme

Statut : Nouveau

Description

La commune souhaite accompagner les citoyens dans leurs projets de construction ou de rénovation en leur proposant un document pratique, expliquant les grandes lignes de notre politique urbanistique. Cette politique, rédigée en langage clair, aidera chacun à mieux comprendre les règles d'aménagement du territoire à Mettet.

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Urbanisme
- Référent(s) politique(s) : Françoise Léglise

Date planifiée – 2026

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-08] Mettre en place une politique de logement adaptée à l'évolution de la société

[PRO-89] Suivre la déclaration de politique communale du logement

Priorité : Court terme

Statut : Nouveau

Description

Cette déclaration vise à définir **les lignes directrices** qui vont guider la politique du logement durant la mandature, en tenant compte des spécificités locales, ciblant les besoins et les ressources du territoire.

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Urbanisme
- Référent(s) politique(s) : Françoise Léglise

Date planifiée – 2026

Thématique(s)

- Logement

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-08] Mettre en place une politique de logement adaptée à l'évolution de la société

[PRO-46] Collaborer avec une plateforme de rénovation pour les citoyens en permettant aux citoyens d'accéder à des primes

Priorité : Court terme

Statut : Nouveau

Description

En partenariat avec CORENOVE, la commune propose un accompagnement aux ménages qui souhaitent améliorer la performance énergétique de leur logement. Cet appui peut concerner l'isolation, le chauffage, ou l'obtention de primes. L'objectif : rendre les logements plus confortables, moins énergivores et adaptés aux enjeux climatiques.

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Environnement
- Référent(s) politique(s) : Jean-Benoît Ruth

Date planifiée – 2026

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-08] Mettre en place une politique de logement adaptée à l'évolution de la société

[OO-09] Maintenir la résidence "Le Temps des Cerises" à Mettet

Volet – Externe

Thématique(s)

- Logement

Projets de l'OO-09

Cet objectif opérationnel met en oeuvre **1** projet(s) :

- [PRO-47] Acquérir et maintenir la résidence "Le temps des cerises" à Biesme

[PRO-47] Acquérir et maintenir la résidence "Le temps des cerises" à Biesme

Priorité : Court terme

Statut : Nouveau

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Patrimoine et Voirie
- Référent(s) politique(s) : Céline Cobut

Date planifiée – 2026

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-09] Maintenir la résidence "Le Temps des Cerises" à Mettet

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-47** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Année	Montant (€)	Commentaire
Ville	Extraordinaire	2025	1.200.000,00 €	834/712-53 (20250046)
Ville	Extraordinaire	2025	400.000 €	Montant à ajouter

[OS-03] ETRE UNE COMMUNE QUI RESPECTE L'ENVIRONNEMENT

Description

Une étude réalisée par la société " Un Tour d'Avance" dans le cadre de la création du Parc Naturel de la Mollignée, relevait qu'un des principaux attraits de Mettet résidait dans la qualité de son environnement. L'environnement naturel mais aussi par la qualité de ses paysages, de ses randonnées, de ses monuments historiques, de ses produits de terroir, de ses restaurants et de ses habitants. En fait, de tout ce qui compose notre territoire et qui contribue grandement à notre qualité de vie. Il est important de la préserver. Notre majorité souhaite relever le défi de trouver l'équilibre entre : Quiétude et sports moteurs, Urbanisation et espaces verts à protéger, entre le développement économique ou agricole et la transition écologique. Nous nous engageons à tenter de trouver le juste équilibre entre toutes ces activités que tout semble opposer en écoutant les attentes des citoyens

Thématiques couvertes par l'OS-03

- Environnement
- Patrimoine

Objectifs opérationnels de l'OS-03

Cet objectif stratégique comporte **2** objectif(s) opérationnel(s) :

- [OO-10] Sensibiliser et faire participer les citoyens aux enjeux environnementaux
- [OO-11] Améliorer les performances énergétiques des bâtiments communaux

[OO-10] Sensibiliser et faire participer les citoyens aux enjeux environnementaux

Volet – Externe

Thématique(s)

- Environnement

Projets de l'OO-10

Cet objectif opérationnel met en oeuvre **9** projet(s) :

- [PRO-49] Collaborer avec les contrats rivières pour améliorer l'état général de nos cours d'eau
- [PRO-54] Créer une CER : communauté d'énergie renouvelable
- [PRO-50] Diminuer la production de déchets au sein de l'administration communale
- [PRO-52] Développer le projet "commune zéro déchet"
- [PRO-55] Former le personnel communal à l'utilisation rationnelle de l'énergie
- [PRO-56] Installer des gestions techniques centralisées dans tous les bâtiments
- [PRO-57] Lutter contre la prolifération des nuisibles
- [PRO-53] Maintenir et développer la journée de l'arbre
- [PRO-51] Réduire le risque d'inondation par la plantation de ligneux indigènes

[PRO-49] Collaborer avec les contrats rivières pour améliorer l'état général de nos cours d'eau

Priorité : Moyen terme

Statut : Nouveau

Description

Mettet collabore activement avec les deux Contrats de rivière présents sur son territoire. Ensemble, nous identifions les zones sensibles, restaurons les berges, surveillons la qualité de l'eau et agissons pour prévenir les inondations. Cette coopération permet une gestion durable et collective de nos cours d'eau.

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Environnement
- Référent(s) politique(s) : Céline Cobut

Date planifiée – 2028

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-10] Sensibiliser et faire participer les citoyens aux enjeux environnementaux

Informations budgétaires :

421/332-02 – 3635 €

[PRO-54] Créer une CER : communauté d'énergie renouvelable

Priorité : Long terme

Statut : En cours

Description

La commune entend jouer un rôle actif dans le développement des énergies renouvelables : soutien à l'installation de panneaux solaires, développement de projets citoyens d'énergie verte, études pour l'installation d'équipements sur les bâtiments publics... Ces actions visent à préparer l'avenir énergétique du territoire tout en mobilisant les habitants.

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Environnement
- Référent(s) politique(s) : Yves Delforge et Jean-Benoît Ruth

Date planifiée – 2030

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-10] Sensibiliser et faire participer les citoyens aux enjeux environnementaux

Informations budgétaires :

(202557) 879/733-51 – 50 000 €

(202486) 879/733-51/2024 – 35 350 €

[PRO-50] Diminuer la production de déchets au sein de l'administration communale

Priorité : Court terme

Statut : En cours

Description

La Commune de Mettet devenant "Zéro déchet" en 2025, l'application d'une politique de tri sélectif dans les bâtiments communaux est indispensable. Le matériel de tri de nos bâtiments sera adapté.

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Environnement
- Référent(s) politique(s) : Jean-Benoît Ruth

Date planifiée – 2026

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-10] Sensibiliser et faire participer les citoyens aux enjeux environnementaux

[PRO-52] Développer le projet "commune zéro déchet"**Priorité :** Moyen terme**Statut :** Nouveau**Description**

Faire de Mettet une commune exemplaire en matière de réduction des déchets, en sensibilisant, accompagnant et mobilisant l'ensemble des acteurs locaux vers un mode de vie plus durable.

Pour ce faire, la commune s'engage à :

- Mettre en place un comité d'accompagnement
- Mettre en place un groupe de travail interne de type Eco-team au sein de la commune
- Etablir un plan d'actions structuré assorti d'indicateurs
- Diffuser sur le territoire de la commune, les actions de prévention définies à l'échelle régionale
- Mettre à disposition, de manière gratuite, les bonnes pratiques développées au niveau de la Commune
- Evaluer les effets des actions sur la production et la collecte des déchets.

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Environnement
- Référent(s) politique(s) : Jean-Benoît Ruth

Date planifiée – 2028**Objectif opérationnel principal lié au projet**

[OO-10] Sensibiliser et faire participer les citoyens aux enjeux environnementaux

[PRO-55] Former le personnel communal à l'utilisation rationnelle de l'énergie

Priorité : Court terme

Statut : Nouveau

Description

La commune souhaite former son personnel à adopter des comportements économes en énergie dans les bâtiments publics. Cela inclut une meilleure gestion du chauffage, de l'éclairage, de la ventilation et des équipements informatiques. Ces gestes simples, appliqués au quotidien, permettent de réduire les consommations et les coûts pour la collectivité. C'est aussi un moyen concret d'impliquer chacun dans la transition énergétique au niveau local.

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Environnement
- Référent(s) politique(s) : Jean-Benoît Ruth

Date planifiée – 2026

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-10] Sensibiliser et faire participer les citoyens aux enjeux environnementaux

[PRO-56] Installer des gestions techniques centralisées dans tous les bâtiments

Priorité : Moyen terme

Statut : Nouveau

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Environnement
- Référent(s) politique(s) : Jean-Benoît Ruth et Aurélien Laffineur

Date planifiée – 2028

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-10] Sensibiliser et faire participer les citoyens aux enjeux environnementaux

[PRO-57] Lutter contre la prolifération des nuisibles

Priorité : Court terme

Statut : Nouveau

Description

La commune met en place une gestion raisonnée des espèces considérées comme nuisibles, comme les rats ou certaines plantes invasives. L'objectif est de limiter les risques pour la santé publique, la biodiversité locale et les infrastructures communales. Les actions menées privilégient des méthodes respectueuses de l'environnement, tout en restant efficaces. Cette démarche vise à préserver l'équilibre naturel tout en assurant la sécurité et le bien-être des habitants.

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Environnement
- Référent(s) politique(s) : Jean-Benoît Ruth et Céline Cobut

Date planifiée – 2026

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-10] Sensibiliser et faire participer les citoyens aux enjeux environnementaux

[PRO-53] Maintenir et développer la journée de l'arbre

Priorité : Court terme

Statut : En cours

Description

La Journée de l'Arbre à la commune de Mettet constitue un moment privilégié pour sensibiliser la population à l'importance de la biodiversité, du patrimoine naturel et du verdissement des espaces publics et privés. Cet événement permet de renforcer le lien entre les citoyens et leur environnement en distribuant gratuitement des arbres ou arbustes indigènes, tout en offrant des conseils de plantation et d'entretien. Cette initiative pourrait passer par l'organisation d'ateliers pédagogiques, la participation des écoles, une augmentation de l'implication des associations locales et la mise en place d'actions concrètes de reboisement ou de création de haies vives. En favorisant la participation citoyenne et en valorisant les espaces verts, la commune affirme son engagement envers le développement durable et la préservation du cadre de vie.

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Environnement
- Référent(s) politique(s) : Jean-Benoît Ruth

Date planifiée – 2026

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-10] Sensibiliser et faire participer les citoyens aux enjeux environnementaux

Informations budgétaires :

879 02/124-48 – 10 000 €

[PRO-51] Réduire le risque d'inondation par la plantation de ligneux indigènes

Priorité : Court terme

Statut : En cours

Description

Pour limiter les risques d'inondation, la commune prévoit de planter des essences ligneuses indigènes le long des cours d'eau et dans les zones sensibles. Ces plantations favorisent l'infiltration de l'eau dans le sol, ralentissent le ruissellement et stabilisent les berges. Elles renforcent également la biodiversité locale en offrant un habitat naturel à de nombreuses espèces. C'est une solution naturelle, durable et efficace pour mieux protéger le territoire face aux événements climatiques.

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Environnement
- Référent(s) politique(s) : Jean-Benoît Ruth

Date planifiée – 2026

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-10] Sensibiliser et faire participer les citoyens aux enjeux environnementaux

[OO-11] Améliorer les performances énergétiques des bâtiments communaux

Volet – Externe

Thématique(s)

- Patrimoine

Projets de l'OO-11

Cet objectif opérationnel met en oeuvre **4** projet(s) :

- [PRO-58] Finaliser les certificats PEB des bâtiments communaux
- [PRO-60] Procéder à la rénovation énergétique des bâtiments communaux et favoriser l'autoconsommation.
- [PRO-61] Procéder à la rénovation énergétique des bâtiments du STC
- [PRO-62] Procéder à la rénovation de la bibliothèque

[PRO-58] Finaliser les certificats PEB des bâtiments communaux

Priorité : Court terme

Statut : En cours

Description

Un système de suivi régulier des consommations d'électricité, de gaz et d'eau dans les bâtiments communaux est en cours de déploiement. Ce suivi permettra de détecter rapidement les dérives, de mieux gérer les budgets et de mettre en place des mesures correctives. C'est une étape essentielle vers une gestion plus responsable et plus durable de nos ressources.

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Energie
- Référent(s) politique(s) : Aurélien Laffineur et Jean-Benoît Ruth

Date planifiée – 2026

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-11] Améliorer les performances énergétiques des bâtiments communaux

Informations budgétaires :

(202444) 124/733-51/2024 – 2700 €

(202541) 124/733-51 – 10 000 €

[PRO-60] Procéder à la rénovation énergétique des bâtiments communaux et favoriser l'autoconsommation.

Priorité : Long terme

Statut : En cours

Description

Afin de mieux cibler les priorités en matière de rénovation, la commune élabore un cadastre énergétique de tous ses bâtiments. Ce document permettra d'avoir une vision claire de la consommation d'énergie de chaque infrastructure, et d'identifier les améliorations à apporter (isolation, chauffage, ventilation...). C'est un outil clé pour réduire les dépenses et l'empreinte carbone de la commune.

Ce projet inclut l'installation des panneaux photovoltaïques au sein des 5 écoles communales.

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Energie
- Référent(s) politique(s) : Aurélien Laffineur et Jean-Benoît Ruth

Date planifiée – 2030

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-11] Améliorer les performances énergétiques des bâtiments communaux

Informations budgétaires :

(202353) 722/723-60 et 722/723-60/2024 – 3884831.27 €

Subside de 933 388 €

[PRO-61] Procéder à la rénovation énergétique des bâtiments du STC

Priorité : Court terme

Statut : Nouveau

Description

Ce projet consiste à rénover les deux bâtiments techniques : rénovation des toitures, isolation des façades, modernisation des systèmes de chauffage, ...

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : STC - Patrimoine
- Référent(s) politique(s) : Aurélien Laffineur

Date planifiée – 2026

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-11] Améliorer les performances énergétiques des bâtiments communaux

Informations budgétaires

Informations budgétaires spécifiques au projet

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-61** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Année	Montant (€)	Commentaire
Ville	Extraordinaire	2025	1.700.000,00 €	421/723-53 (20230062)
Autre	Extraordinaire	2025	1.040.900,00 €	Subside PRR

[PRO-62] Procéder à la rénovation de la bibliothèque**Priorité :** Court terme**Statut :** En cours**Description**

Ce projet consiste en la rénovation énergétique du bâtiment : isolation du bâtiment, modernisation du système de chauffage, modernisation intérieure de la bibliothèque, ...

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Patrimoine et Voirie, STC - Patrimoine
- Référent(s) politique(s) : Aurélien Laffineur et Céline Cobut

Date planifiée – 2026**Objectif opérationnel principal lié au projet**

[OO-11] Améliorer les performances énergétiques des bâtiments communaux

Informations budgétaires**Informations budgétaires spécifiques au projet**

Les données budgétaires spécifiques au projet **PRO-62** sont les suivantes :

Origine du montant	Type de budget	Année	Montant (€)	Commentaire
Ville	Extraordinaire	2025	750.000,00 €	767/723-54 (20230073)
Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB)	Extraordinaire	2025	175.000,00 €	

[OS-04] ETRE UNE COMMUNE SPORTIVE ET ASSOCIATIVE

Description

Le sport est un élément essentiel pour de nombreux citoyens qui s'épanouissent et renforcent leurs liens dans la pratique d'une activité sportive. Nous nous devons de promouvoir le sport et d'investir dans des infrastructures plus modernes. Notre commune est d'ailleurs composée d'un grand nombre de comités sportifs mais aussi d'associations culturelles, folkloriques, festives... Ce tissu associatif est une richesse pour Mettet et nous continueront à soutenir leurs initiatives.

Thématiques couvertes par l'OS-04

- Sport

Objectifs opérationnels de l'OS-04

Cet objectif stratégique comporte **1** objectif(s) opérationnel(s) :

- [OO-12] Promouvoir le sport

[OO-12] Promouvoir le sport

Volet – Externe

Thématique(s)

- Sport

Projets de l'OO-12

Cet objectif opérationnel met en oeuvre **2** projet(s) :

- [PRO-64] Soutenir le tissu associatif dans leurs demandes d'organisation en mettant à disposition des locaux ainsi qu'une aide logistique
- [PRO-65] Soutenir les associations sportives dans leurs demandes d'organisation en mettant à disposition des locaux ainsi qu'une aide logistique

[PRO-64] Soutenir le tissu associatif dans leurs demandes d'organisation en mettant à disposition des locaux ainsi qu'une aide logistique

Priorité : Court terme

Statut : En cours

Description

La commune souhaite renforcer son appui aux associations locales en facilitant l'organisation de leurs activités. Cela se traduit par la mise à disposition de locaux communaux adaptés, ainsi que par une aide logistique ponctuelle ou régulière (matériel, signalisation, soutien administratif, etc.). Cette action vise à encourager la vie associative, à favoriser le lien social et à valoriser l'engagement citoyen.

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Sport
- Référent(s) politique(s) : William Maniquet

Date planifiée – 2026

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-12] Promouvoir le sport

[PRO-65] Soutenir les associations sportives dans leurs demandes d'organisation en mettant à disposition des locaux ainsi qu'une aide logistique

Priorité : Court terme

Statut : En cours

Description

La commune souhaite renforcer son appui aux associations locales en facilitant l'organisation de leurs activités. Cela se traduit par la mise à disposition de locaux communaux adaptés, ainsi que par une aide logistique ponctuelle ou régulière (matériel, signalisation, soutien administratif, etc.). Cette action vise à encourager la vie associative, à favoriser le lien social et à valoriser l'engagement citoyen.

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Culture
- Référent(s) politique(s) : William Maniquet

Date planifiée – 2026

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-12] Promouvoir le sport

[OS-05] ETRE UNE COMMUNE ECONOMIQUE DE BONNE GESTION

Description

Nous souhaitons mener à bien de nombreux projets communaux tout en conservant une gestion saine, sans promettre des objectifs irréalistes financièrement et sans accroître la pression fiscale de nos citoyens. Commune économique c'est aussi favoriser le tissu économique en soutenant ce développement de nos entreprises et de nos petits indépendants.

Thématiques couvertes par l'OS-05

- Economie

Objectifs opérationnels de l'OS-05

Cet objectif stratégique comporte **1** objectif(s) opérationnel(s) :

- [OO-13] Développer le tissu économique local

[OO-13] Développer le tissu économique local

Volet – Externe

Thématique(s)

- Economie

Projets de l'OO-13

Cet objectif opérationnel met en oeuvre **2** projet(s) :

- [PRO-66] Développer le parc d'activités économique
- [PRO-67] Maintenir et soutenir les interactions avec Mettet Entreprise

[PRO-66] Développer le parc d'activités économique

Priorité : Moyen terme

Statut : Nouveau

Description

Le développement du parc d'activités économiques de Mettet vise à renforcer l'attractivité économique de la commune en favorisant l'implantation de nouvelles entreprises, la création d'emplois locaux et la diversification du tissu entrepreneurial. Ce projet s'inscrit dans une stratégie territoriale durable et cohérente, en collaboration avec les acteurs économiques et institutionnels. Il prévoit l'extension et l'aménagement de nouvelles zones équipées en infrastructures modernes (voiries, égouttage, télécommunications, énergie), tout en veillant à une intégration harmonieuse dans le paysage et au respect des normes environnementales. L'objectif est d'offrir aux PME, artisans, start-ups ou entreprises industrielles un cadre propice à leur développement, tout en encourageant l'économie circulaire, l'innovation et la mobilité douce. Ce projet contribue à dynamiser l'économie locale, à valoriser les ressources du territoire et à renforcer la résilience de la commune face aux défis socio-économiques actuels. Il est également prévu de revoir les voiries existantes.

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Urbanisme
- Référent(s) politique(s) : Françoise Légli

Dates planifiées – 2028

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-13] Développer le tissu économique local

Informations budgétaires :

(202543) 421/731-60 – 380 000 €

[PRO-67] Maintenir et soutenir les interactions avec l'association des commerçants

Priorité : Court terme

Statut : En cours

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Administration Générale et RH
- Référent(s) politique(s) : Yves Delforge

Date planifiée – 2026

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-13] Développer le tissu économique local

[OS-06] ETRE UNE COMMUNE INFORMATISEE AVEC DES MOYENS DE COMMUNICATION ACTUELS

Description

Être une commune informatisée, c'est offrir à ses citoyens un accès rapide, clair et moderne à l'information. Grâce à des outils actuels comme le site internet officiel de la commune de Mettet, la page Facebook communale, ou encore les panneaux d'information numériques, les habitants peuvent rester informés en temps réel des actualités locales, des événements, des travaux ou des démarches administratives. Cette digitalisation renforce la proximité entre l'administration et les citoyens, tout en favorisant la transparence et la participation citoyenne.

À savoir que ces moyens de communication sont en constante évolution, ce qui permet de mettre à jour l'information régulièrement. La commune de Mettet met également à disposition un e-guichet, accessible depuis son site internet, permettant aux citoyens d'introduire de nombreuses démarches administratives en ligne.

À l'avenir, nous désirons aussi mettre en place l'application FixMyStreet. FixMyStreet est une plateforme en ligne (site web et application mobile) qui permet aux citoyens de signaler des problèmes dans l'espace public et de suivre leur résolution.

Thématiques couvertes par l'OS-06

- Informatique

Objectifs opérationnels de l'OS-06

Cet objectif stratégique comporte **1** objectif(s) opérationnel(s) :

- [OO-14] Développer les moyens de communication actuel

[OO-14] Développer les moyens de communication actuel

Volet – Externe

Thématique(s)

- Informatique

Projets de l'OO-14

Cet objectif opérationnel met en oeuvre **7** projet(s) :

- [PRO-68] Développer les moyens de communication envers les citoyens
- [PRO-72] Faciliter l'accès aux demandes de subventions sur le site internet de la commune
- [PRO-71] Faciliter l'accès à la réservation des salles communales via le site internet de la commune
- [PRO-70] Intégration de l'IA dans la gestion interne de notre administration via le projet « Start IA »
- [PRO-74] Maintenir la participation et la collaboration, au projet Territoire Intelligent, avec d'autres communes
- [PRO-73] Promouvoir le catalogue collectif de la Bibliothèque ainsi que des services en ligne qui en découlent (réservation, prolongation, ...)
- [PRO-69] Renforcer l'accès au WIFI dans les deux bâtiments communaux Mettet I et II

[PRO-68] Développer les moyens de communication envers les citoyens

Priorité : Court terme

Statut : En cours

Description

Les projets déjà mis en place qui seront développés sont les suivants :

- Le site web de la commune de Mettet et l'e-guichet
- La page Facebook officielle de la commune de Mettet
- Les panneaux d'informations qui se trouvent dans les différents villages de l'entité
- La plateforme ODPP pour le renseignement des travaux et festivités sur le territoire de Mettet
- La mise en place de FixMyStreet. Cette plateforme permet de renseigner diverses choses constatées sur la commune telles qu'un dépôt clandestin, un animal mort, une poubelle publique endommagée ou renversée, ...

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Informatique
- Référent(s) politique(s) : Aurélien Laffineur

Date planifiée – 2026

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-14] Développer les moyens de communication actuel

[PRO-72] Faciliter l'accès aux demandes de subventions sur le site internet de la commune

Priorité : Court terme

Statut : Nouveau

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Informatique
- Référent(s) politique(s) : Aurélien Laffineur

Date planifiée – 2026

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-14] Développer les moyens de communication actuel

[PRO-71] Faciliter l'accès à la réservation des salles communales via le site internet de la commune

Priorité : Court terme

Statut : Nouveau

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Informatique
- Référent(s) politique(s) : Aurélien Laffineur

Date planifiée – 2026

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-14] Développer les moyens de communication actuel

[PRO-70] Intégration de l'IA dans la gestion interne de notre administration via le projet « Start IA »

Priorité : Court terme

Statut : Nouveau

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Informatique
- Référent(s) politique(s) : Aurélien Laffineur

Date planifiée – 2026

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-14] Développer les moyens de communication actuel

[PRO-74] Maintenir la participation et la collaboration, au projet Territoire Intelligent, avec d'autres communes

Priorité :

Statut :

En cours

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Informatique
- Référent(s) politique(s) : Aurélien Laffineur

Dates planifiées – indéterminée → indéterminée

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-14] Développer les moyens de communication actuel

[PRO-73] Promouvoir le catalogue collectif de la Bibliothèque ainsi que des services en ligne qui en découlent (réservation, prolongation, ...)

Priorité : Court terme

Statut : En cours

Description

Ce catalogue permet aux usagers de consulter l'ensemble des livres disponibles en rayon ainsi que de gérer leurs prêts directement depuis leur espace personnel. Ils peuvent également y réaliser des demandes de réservations d'ouvrages, des demandes de prolongations d'emprunts, consulter leur historique de prêt, définir des centres d'intérêt et des listes de lecture...

L'objectif est de faciliter l'accès à la lecture et à l'information, tout en renforçant la visibilité des services de la bibliothèque auprès du grand public.

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Bibliothèque
- Référent(s) politique(s) : Céline Cobut

Date planifiée – 2026

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-14] Développer les moyens de communication actuel

[PRO-69] Renforcer l'accès au WIFI dans les deux bâtiments communaux Mettet I et II

Priorité : Court terme

Statut : Nouveau

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Informatique
- Référent(s) politique(s) : Aurélien Laffineur

Date planifiée – 2026

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-14] Développer les moyens de communication actuel

[OS-07] ETRE UNE COMMUNE PLUS PROFESSIONNELLE

Description

La commune souhaite renforcer son professionnalisme afin d'améliorer la qualité des services rendus aux citoyens, d'optimiser la gestion interne. Cela implique de développer les compétences du personnel, une meilleure structuration des processus, une gestion des ressources et une communication interne plus efficace.

Thématiques couvertes par l'OS-07

- Personnel

Objectifs opérationnels de l'OS-07

Cet objectif stratégique comporte **1** objectif(s) opérationnel(s) :

- [OO-15] Améliorer le fonctionnement de l'administration

[OO-15] Améliorer le fonctionnement de l'administration

Volet – Interne

Thématique(s)

- Personnel

Projets de l'OO-15

Cet objectif opérationnel met en oeuvre **15** projet(s) :

- [PRO-03] Désigner des chefs de service
- [PRO-04] Actualiser le règlement de travail
- [PRO-05] Actualiser les statuts
- [PRO-06] Fixer un nouveau cadre correspondant aux défis communaux
- [PRO-07] Recruter un juriste A1, notamment spécialiste en marché public
- [PRO-75] Optimiser les flux internes d'information et de contrôle interne
- [PRO-76] Fixation des descriptifs de fonction pour tous les membres du personnel
- [PRO-77] Mettre en place des évaluations
- [PRO-78] Définir le plan de formations
- [PRO-79] Mettre en place une politique d'archivage unique
- [PRO-80] Développer la communication interne
- [PRO-81] Établir et développer une newsletter interne à l'administration
- [PRO-82] Maintenir et développer une dynamique de groupe
- [PRO-85] Favoriser l'accès aux citoyens
- [PRO-84] Uniformiser la communication externe

[PRO-03] Désigner des chefs de service**Priorité :** Court terme**Statut :** En cours**Description**

Plusieurs chefs de service ont été désignés. Cette action était inscrite dans le PST 1. Néanmoins, d'autres chefs de services doivent encore être désignés - Patrimoine/voiries/cimetières - Finances

Public cible

- Administration
- Personnel communal

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Administration Générale et RH
- Référent(s) politique(s) : Bourgmestre

Date planifiée – 2026**Thématique(s)**

- Personnel

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-15] Améliorer le fonctionnement de l'administration

[PRO-04] Actualiser le règlement de travail

Priorité : Court terme

Statut : En cours

Public cible

- Administration
- Personnel communal

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Administration Générale et RH
- Référent(s) politique(s) : Bourgmestre

Date planifiée – 2026

Thématique(s)

- Personnel

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-15] Améliorer le fonctionnement de l'administration

[PRO-05] Actualiser les statuts

Priorité : Court terme

Statut : En cours

Description

Il s'agit d'une refonte des statuts.

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Administration Générale et RH
- Référent(s) politique(s) : Bourgmestre

Date planifiée – 31/12/2025

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-15] Améliorer le fonctionnement de l'administration

[PRO-06] Fixer un nouveau cadre correspondant aux défis communaux

Priorité : Moyen terme

Statut : En cours

Description

Le cadre du personnel est un tableau stratégique qui liste tous les emplois permanents nécessaires à l'exécution des missions communales.

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Administration Générale et RH
- Référent(s) politique(s) : Bourgmestre

Date planifiée – 31/12/2025

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-15] Améliorer le fonctionnement de l'administration

[PRO-07] Recruter un juriste A1, notamment spécialiste en marché public

Priorité : Court terme

Statut : En cours

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Administration Générale et RH
- Référent(s) politique(s) : Bourgmestre

Date planifiée – 31/12/2025

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-15] Améliorer le fonctionnement de l'administration

[PRO-75] Optimiser les flux internes d'information et de contrôle interne

Priorité : Court terme

Statut : En cours

Description

Le contrôle interne peut être défini comme un processus de gestion et de maîtrise de l'organisation communale impliquant l'ensemble des acteurs, et visant à offrir une assurance raisonnable quant à l'atteinte des objectifs de la structure, notamment par une gestion optimale des risques auxquels elle est confrontée.

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Administration Générale et RH
- Référent(s) politique(s) : Bourgmestre

Date planifiée – 2026 – projet permanent

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-15] Améliorer le fonctionnement de l'administration

[PRO-76] Fixation des descriptifs de fonction pour tous les membres du personnel

Priorité : Court terme

Statut : En cours

Description

Une description de fonction est un document qui définit de manière claire et structurée les missions, responsabilités, compétences et conditions d'exercice liées à un poste spécifique au sein de la commune. Elle est essentielle pour le recrutement, l'évaluation, la mobilité interne, la formation.

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Administration Générale et RH
- Référent(s) politique(s) : Bourgmestre

Date planifiée – 2026

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-15] Améliorer le fonctionnement de l'administration

[PRO-77] Mettre en place des évaluations**Priorité :** Court terme**Statut :** En cours**Description**

Les évaluations des agents sont faites depuis plusieurs années. Tous les chefs de service ont suivi une formation à l'évaluation en 2024-2025 et ce, depuis la mise en place des chefs de service. Nous souhaitons structurer et optimiser ces évaluations à l'ensemble des agents. Un échéancier sur 3 ans sera établi comme le prévoit les statuts.

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Administration Générale et RH
- Référent(s) politique(s) : Bourgmestre

Date planifiée – 31/12/2025**Objectif opérationnel principal lié au projet***[OO-15] Améliorer le fonctionnement de l'administration*

[PRO-78] Définir le plan de formations

Priorité : Court terme

Statut : Nouveau

Description

Le plan de formation est un outil stratégique de gestion des ressources humaines qui vise à développer les compétences du personnel communal en fonction des besoins de l'administration et des objectifs de service public.

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Administration Générale et RH
- Référent(s) politique(s) : Bourgmestre

Dates planifiées – 2026

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-15] Améliorer le fonctionnement de l'administration

Informations budgétaires :

104/123-17 – 20 000 €

[PRO-79] Mettre en place une politique d'archivage unique

Priorité : Long terme

Statut : Nouveau

Description

Ce projet nécessite l'engagement d'un archiviste vu la spécialisation de la tâche ou de faire appel à un prestataire extérieur via un marché public.

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Administration Générale et RH
- Référent(s) politique(s) : Bourgmestre

Date planifiée – 2030

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-15] Améliorer le fonctionnement de l'administration

[PRO-80] Développer la communication interne

Priorité : Moyen terme

Statut : En cours

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Administration Générale et RH
- Référent(s) politique(s) : Bourgmestre

Date planifiée – 2028

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-15] Améliorer le fonctionnement de l'administration

[PRO-81] Établir et développer une newsletter interne à l'administration

Priorité : Court terme

Statut : Nouveau

Description

Une newsletter doit être développée pour favoriser la communication en interne

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Administration Générale et RH
- Référent(s) politique(s) : Bourgmestre

Date planifiée – 2026

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-15] Améliorer le fonctionnement de l'administration

[PRO-82] Maintenir et développer une dynamique de groupe

Priorité : Court terme

Statut : En cours

Description

Des journées teambuilding ont été proposées ces dernières années. Elles seront maintenues et développées en fonction des objectifs fixés.

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Administration Générale et RH
- Référent(s) politique(s) : Bourgmestre

Date planifiée – 2026

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-15] Améliorer le fonctionnement de l'administration

Informations budgétaires :

13101/124-02 – 2000 €

13101/124-06 – 4000 €

[PRO-85] Favoriser l'accès aux citoyens

Priorité : Moyen terme

Statut : Nouveau

Description

Cette action inclut la mise en place d'une nouvelle signalétique des bureaux. Elle consiste en une création d'un véritable bureau d'accueil.

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Administration Générale et RH
- Référent(s) politique(s) : Bourgmestre

Date planifiée – 2028

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-15] Améliorer le fonctionnement de l'administration

[PRO-84] Uniformiser la communication externe

Priorité : Court terme

Statut : Nouveau

Parties prenantes

- Service(s) gestionnaire(s) : Administration Générale et RH
- Référent(s) politique(s) : Bourgmestre

Date planifiée – 2026

Objectif opérationnel principal lié au projet

[OO-15] Améliorer le fonctionnement de l'administration